

BUDGET PRIMITIF 2022



UNE GESTION SAINES POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DES SERVICES À LA POPULATION ET MAINTENIR LES INVESTISSEMENTS

« Continuer à préserver la qualité de service et à investir pour l'avenir »



Entretien avec Catherine Hun

Adjointe au Maire, déléguée aux Finances,
au Contrôle de gestion et aux Marchés publics



Un contexte économique difficile

« Entre les conséquences de la crise sanitaire sur l'économie nationale et la crise géopolitique qui s'est déclarée aux portes de l'Europe avec la guerre en Ukraine, l'année 2022 sera encore une année ponctuée d'incertitudes.

Le contexte économique difficile a des impacts au niveau des finances locales avec notamment l'inflation sur les prix des matières premières et de l'énergie. De plus, la municipalité a fait le choix, depuis plus de 10 ans, de ne pas utiliser les leviers fiscaux pour assurer des recettes supplémentaires à la Ville. »

Une gestion saine et optimiste

« Le budget 2022 a été construit dans une optique optimiste où la gestion saine de la dette et la maîtrise de coûts de fonc-

tionnement permettent de préserver la qualité des services offerts à la population, de s'assurer encore des capacités d'auto-financement et de maintenir à un haut niveau les dépenses d'investissements pour mener à bien les grands projets »

Une maîtrise des dépenses

« Une nouvelle diminution de la Dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, de l'ordre de 10 %, ainsi que l'absence de revalorisation de la taxe d'habitation nous obligent à maîtriser et à rationaliser toujours plus les dépenses, à chercher des sources d'économies sur l'ensemble des secteurs ainsi que des sources de financement supplémentaires.

Cette démarche responsable et vertueuse est indispensable pour assurer l'équilibre budgétaire. »

MAINTENIR LES INVESTISSEMENTS PLANIFIER POUR L'AVENIR

Le montant des investissements pour 2022 s'élève à 4,5 M€.

Il est réparti entre les grands projets (38 % - soit 1,7 M€), les investissements des services municipaux (33 % - soit 1,5 M€) et les plans pluriannuels d'investissements (29 % - soit 1,3 M€).

Le provisionnement des investissements

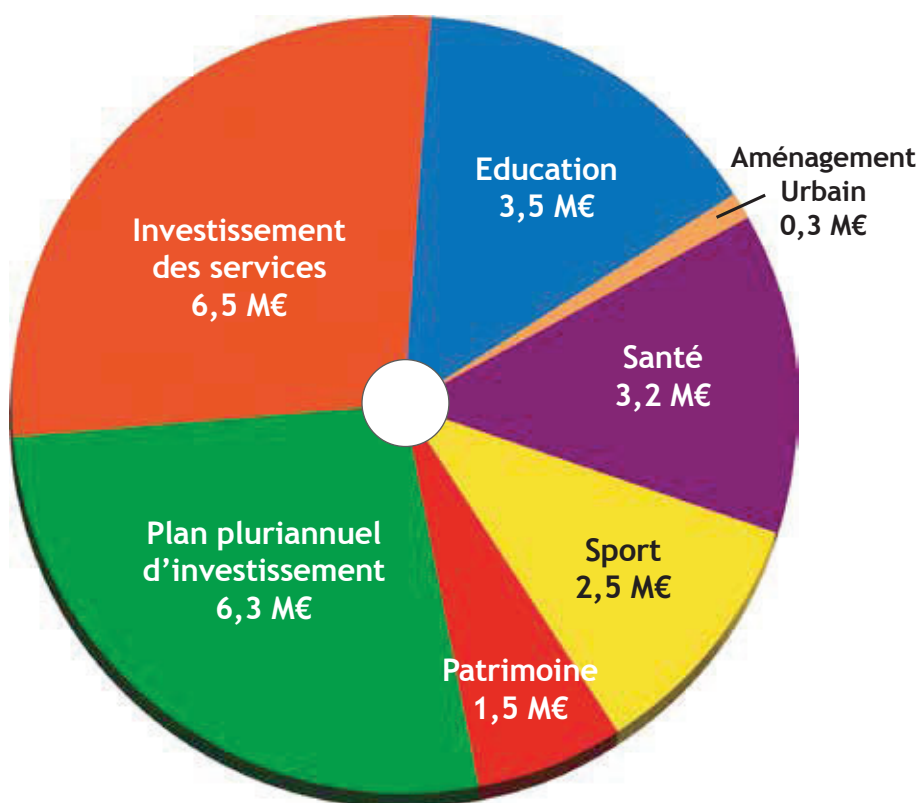
Les grands projets projetés par la Ville font l'objet de financements sur plusieurs exercices budgétaires. Une anticipation qui permet de mieux répartir chaque année les dépenses d'investissement et limiter le recours à l'emprunt.

Plan pluriannuel d'investissement 2022-2026

Dès 2022, en complément des plans pluriannuels pour l'entretien courant des équipements et bâtiments publics,

un plan pluriannuel d'investissements plus global incluant les grands projets permet d'échelonner sur 4 années d'exercice les dépenses et d'avoir une

projection de l'ensemble de leur programmation.



LES GRANDS PROJETS :

OPÉRATIONS	DÉJÀ PROVISIONNÉ	ENVELOPPE 2022	PROVISIONNÉ AU 5 AVRIL 2022
Rénovation de l'école Jean Jaurès	3 300 000		3 300 000
Rénovation de l'école Henri Prou	820 000		820 000
Parking et sente Desnos	700 000		700 000
Création de la place (ancienne halle du marché)	240 000	260 000	500 000
Création d'une maison médicale	1 300 000	900 000	2 200 000
Réaménagement de la Place Mandela	800 000		800 000
Aménagement du parvis de la gare	500 000		500 000
Dotation pour acquisitions foncières	316 000	500 000	816 000
TOTAL	7 976 000	1 660 000	9 636 000

UN ENDETTEMENT CONTENU

La dette de la commune, d'un montant de 15,5 M€ est composée à 90,5 % d'emprunts à taux fixes, sécurisés. Son niveau est maintenu par rapport à l'exercice 2021. Le remboursement des emprunts à taux variables s'achèvera dès l'année 2024.

MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CONTENIR ET OPTIMISER LES FRAIS GÉNÉRAUX

Face à la baisse importante et constante de la dotation de fonctionnement versée par l'État et la volonté de la municipalité de ne pas augmenter les impôts locaux, le mot d'ordre reste de limiter les dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont, à hauteur de 62%, principalement composées des charges de personnel. Le choix de la municipalité de ne pas déléguer à des prestataires extérieurs certains services comme la restauration ou l'animation pour en garder la maîtrise qualitative, induit une part importante de salariés. Aujourd'hui, les agents municipaux sont au nombre de 347.

Les autres dépenses de fonctionnement :

Elles sont constituées des dépenses liées à l'activité des services (fournitures et prestations), la subvention du CCAS, le Festival Les Clayescibels qui aura lieu en juin cette année et la forte augmentation de la contribution au FPIC (Fond de Péréquation Inter-communal et Communal).



Le financement du fonctionnement

Les recettes de fonctionnement augmentent légèrement en 2022 grâce à la reprise des activités : 24 M€.

Elles restent néanmoins inférieures en comparaison des recettes perçues avant la crise sanitaire.

Elles sont composées à 81 % des impôts et taxes, à 10 % des produits des services, à 8 % de dotations et participations et à 1 % d'autres recettes diverses.

La baisse de la dotation de fonctionnement

Depuis 2010, notre dotation a diminué de 83,6 %, ce qui représente une perte annuelle d'environ 3 M€

Pour 2022 : projection d'une nouvelle baisse de 10 % soit - 60 000 €

LA CONTINUITÉ DU GEL DU TAUX D'IMPOSITION COMMUNAL

Depuis plus de 10 ans, le taux de fiscalité local sous responsabilité de la commune n'a pas augmenté. La municipalité n'a pas souhaité jusqu'à présent utiliser ce levier de ressources supplémentaires. Ce choix pourra être maintenu tant que d'autres solutions d'équilibre budgétaire seront possibles.

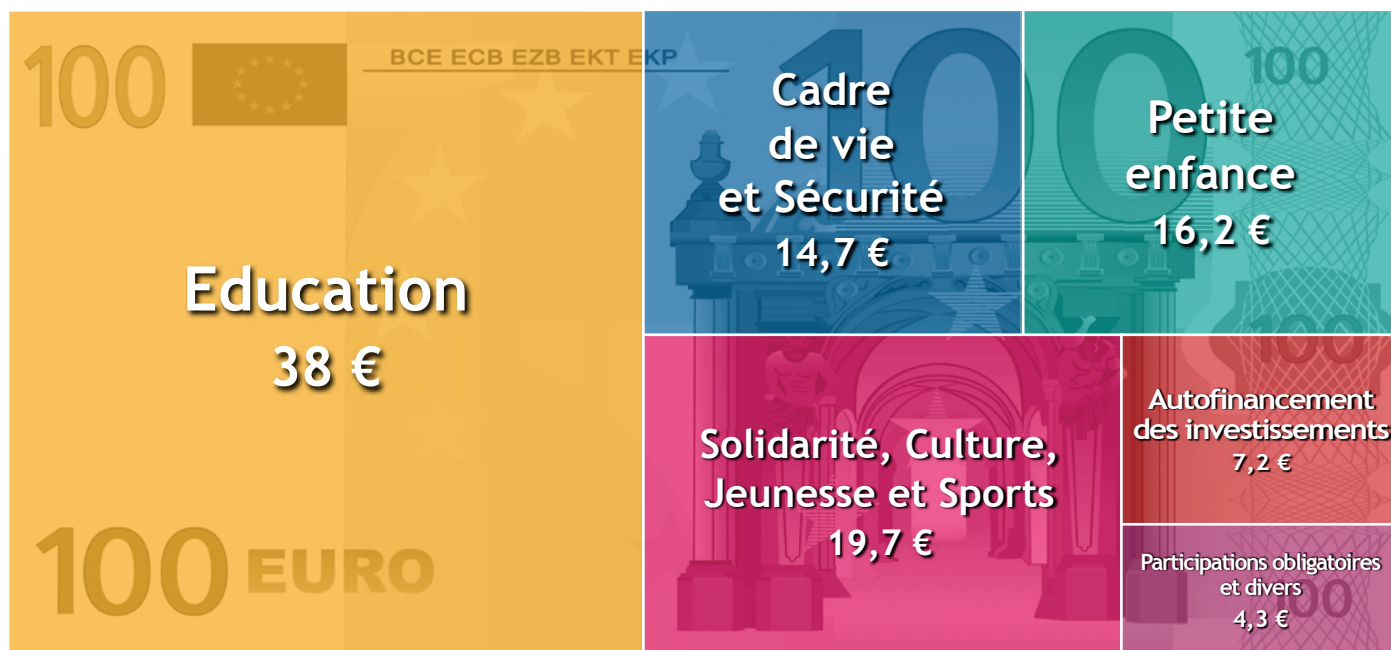
A noter : l'augmentation des bases de calcul établies par l'État va cependant impacter les montants des impôts locaux à hauteur de + 3,4 % en 2022 (contre +0,2 % en 2021).

RÉPARTITION DES DÉPENSES

LES ACTIONS DES SERVICES MUNICIPAUX

Le très vaste périmètre d'intervention de la ville fait des services municipaux les interlocuteurs principaux des Clétiens. De la naissance au décès, les services de la ville accompagnent les habitants dans toutes les étapes de leur vie : vie scolaire, activités sportives et de loisirs, logement, aide sociale, cadre de vie, environnement, santé, économie... Un service public de proximité primordial au bénéfice de tous les Clétiens.

Répartition pour 100 € dépensés :



ACTIONS ENGAGÉES DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS

● ÉDUCATION

1/ Vie scolaire

1 826 élèves - 73 classes - 12 écoles

Pour les élèves de maternelle :
678 élèves répartis dans 26 classes

- Coopératives des écoles : 16 € par élève
- Fournitures, petits équipements, livres : 44,90 € par élève
- Mobilier : 200 € par classe soit 5 200 €
- Matériel : 100 € par classe
- Transport en bus : 400 € par classe + forfait annuel pour se rendre à la piscine, au gymnase...
- Dotation exceptionnelle pour l'achat de 6 sèches linges pour les écoles : 10 000 €
- 23 ATSEM pour veiller au bien-être des plus petits et soutenir les équipes enseignantes, employées et formées par la Ville

Pour les élèves d'élémentaire :
1 148 élèves répartis dans 47 classes

- Coopératives des écoles : 10 € par élève
- Fournitures, petits équipements, livres : 42,50 € par élève
- Financement des projets pédagogiques : 3 000 € par école + 1 500 € pour le projet de fresque à Paul Éluard. Les projets, présentés par les équipes enseignantes, sont examinés en Commission avant l'attribution du financement. Par exemple, cette enveloppe permet aux élèves d'Henri Prou de bénéficier d'un séjour à la neige, aux élèves de René Coty de passer 3 jours au Zoo de Beauval, ou encore aux élèves de Jean Jaurès de faire des sorties en lien avec leur projet Cinéma.

- Mobilier : 200 € par classe
- Dotation exceptionnelle : 19 400 € pour le renouvellement du mobilier de 2 classes au sein des écoles Henri Prou et Marcel Pagnol
- Matériel : 100 € par classe
- Transport en bus : 400 € par classe + forfait annuel pour se rendre à la piscine, au gymnase...
- RASED : 2 500 € pour l'achat de matériel et 2 150 € pour les frais de fonctionnement de la classe

Médecine scolaire :

Budget annuel : 1 500 €

Nettoyage : + 40 000 € pour la mise en œuvre des nouveaux protocoles sanitaires



Projet École Numérique :

Le plan 2019/2021 mené en partenariat avec SQY, le Conseil départemental des Yvelines, Yvelines numérique et l'Éducation nationale a permis de doter toutes les écoles de la Ville de matériels numériques nécessaires aux enseignements.

Pour toutes les écoles : installation de vidéoprojecteurs interactifs et de tableaux numériques interactifs, dotation d'ordinateurs pour les enseignants et de tablettes mutualisées (classes mobiles), achats de packs robotiques et de matériels spécifiques en fonction des projets pédagogiques des établissements.

Pour les élèves, un espace numérique de travail et une plateforme de soutien scolaire pour les élémentaires vont être mises en place au cours de l'année 2022.

Plan pluriannuel d'investissement dans les écoles : 272 005 € en 2021

Installation de défibrillateurs, pose de stores et volets roulants, câblages pour l'école numérique, changement de menuiseries et travaux de peintures, réfection de sols, climatisation des dortoirs, insonorisation de locaux, remplacement des éviers et meubles sous-vasque de toutes les classes de Marcel Pagnol, mises aux normes PMR (installation de rampes d'accès, de mains courantes, de bandes podotactiles, de marches contrastées,

aménagement de toilettes, modifications de largeurs d'ouvrants).

Investissements : grands projets de réhabilitation des écoles Henri Prou et Jean Jaurès

2/ Accueils péri et extra scolaires

1 232 enfants - 100 animateurs

Loisirs et animation : 81 300 €

La ville organise et finance les accueils des élèves autour de leur vie scolaire :

accueils du matin et du soir, temps du midi et études surveillées. Les familles disposent également d'un accueil au sein des centres de loisirs, les mercredis et pendant chaque période de vacances scolaires.

100 animateurs, répartis au sein des différentes structures, sont auprès des 1 232 enfants accueillis et leur offrent des activités sportives et de loisirs qualitatives, et veillent à leur bien-être grâce, notamment, aux formations et à l'encadrement pédagogique au cœur du fonctionnement du service des Actions éducatives.





La ville prend en charge également :

- L'achat du mobilier, des fournitures, des petits équipements, des livres et de la documentation,
- La location de structures d'activités extérieures,
- La rémunération des intervenants pour des animations et des spectacles au sein des structures d'accueil, les droits d'entrée des sorties, les transports en bus.
- En 2021 : 42 sorties à l'extérieur de la ville pendant les vacances et 18 lors des mercredis.
- 15 interventions menées par des prestataires extérieurs.
- 1 stage de découverte d'équitation en août et 1 stage de football en juillet.

Création du Conseil municipal des enfants

Affectation de 2 animateurs dédiés.

Élections programmées en juin pour une mise en place des jeunes élus à la rentrée de septembre 2022 (cf. page 28).

**3/ La restauration
2 000 repas - 14 sites**

La cuisine centrale produit, chaque jour, 2 000 repas, destinés principalement aux 12 cantines scolaires, mais également pour les enfants du multi accueil, les seniors déjeunant à l'Espace des docteurs Lion et au portage de repas à domicile pour les seniors et les personnes en situation de handicap.



Au 1^{er} janvier 2022 : + 60 000 € pour la mise en œuvre de la loi Egalim pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous :

- Produits français labellisés
- 50 % de produits durables dont 20 % issus de l'agriculture biologique
- Ecolabel « pêche durable »
- Produits bénéficiant du logo RUP (Régions ultra périphériques de l'Europe :



- Guadeloupe, Martinique, Guyane...)
- Produits issus d'exploitations ayant la certification environnementale
- Développement de l'acquisition de produits issus du commerce équitable et ceux issus de projets alimentaires territoriaux
- 1 menu végétarien par semaine : à titre expérimental pendant 2 ans

Soutien aux associations du secteur éducatif : 500 €

● CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

1/ Actions en faveur du développement durable

- Diagnostic ADEME de deux écoles et d'un gymnase
- Etude d'implantation de bornes de recharges de véhicules électriques
- Utilisation de citernes de récupération d'eau de pluie pour les espaces verts
- Mulchage du produit des tontes et broyat des coupes d'arbres pour l'entretien des massifs
- Lancement du « Permis de planter » sur les espaces publics
- Installation de cabanes de troc de plantes
- Création d'une « forêt-jardin » avenue Jacques Duclos
- Actions de sensibilisation sur l'économie circulaire, le tri et la réduction des déchets, l'ancrage local de



l'agriculture nourricière en circuits courts, la transition écologique et l'éducation à l'environnement, la nature en ville et la forêt, organisation de la Journée des mobilités...

- Labélisation de la Ville comme « Relais éco-école » et création de malles pédagogiques
- Projet de réduction des déchets de la restauration scolaire
- Création de places de stationnements cycles et patinettes
- Pérennisation des cendriers pédagogiques devant les commerces et lieux publics
- Déploiement de poubelles de rue bi-flux avec éteignoir
- Soutien aux initiatives associatives : ateliers Répar-tout, Défi zéro-déchets, World Clean Up Day, bourse aux graines et aux plantes, parcours botanique pédagogique au Parc de Diane...



2/ Travaux

Plan pluriannuel pour les bâtiments :
243 000 €

- Installation de défibrillateurs dans tous les bâtiments municipaux (écoles, équipements sportifs, mairie...)
- Réparation de la toiture mécanique du Cap'Ados
- Installation de visiophones au sein du multi accueil
- Pose de stores occultants, travaux d'insonorisation et aménagements extérieurs dans les accueils de loisirs,
- Ravèlement et changement des éclairages extérieurs de l'Espace Philippe Noiret,
- Installation d'alarmes anti-intrusions,
- Entretien et réparations au centre technique municipal,

Voirie : 93 500 € pour les réfections et 650 000€ pour les grands projets

- Réfection du parking au Val du Moulin à Vent,
- Création de 6 allées en enrobé cimetière de la Brétechelle,
- Réfection de l'allée du Sémaphore,



- Mises aux normes rues de la Faisanderie, de la Bienfaisance, Parmentier et Jules Ferry,
- Nouveau revêtement de sol de l'espace cinéraire,
- Plan vélo,

3/ Amélioration du cadre de vie

- Lancement de la révision du Plan local d'urbanisme,
- Mise en place du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU),
- Accompagnement du bailleur Logirep dans la réhabilitation du quartier de l'Avre
- Soutien au commerce local,
- Préservation des activités économiques sur la ville.

4/ Sécurité

- Installation des « Piéto » aux abords des écoles
- Déploiement de la vidéoprotection
- Création du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) avec la commune de Plaisir
- Projet de mutualisation des polices municipales des Clayes-sous-Bois et Plaisir,
- Ouverture de la plateforme « Voisins vigilants » pour les quartiers de la ville.



● SOLIDARITÉ ET CULTURE

1/ Les seniors

2 259 seniors recensés

13 453 h de maintien à domicile

Les dispositifs d'aide et d'accompagnement

- Maintien à domicile : 123 bénéficiaires, 13 453 heures de présence auprès des seniors, 10 agents
- Portage de repas : 69 bénéficiaires
- Téléassistance : 243 bénéficiaires
- Repas aux Docteurs Lion : 110 bénéficiaires
- Aide personnelle à l'autonomie : en constante augmentation avec 41 demandes en 2021
- Service de minibus : 66 bénéficiaires avec 1 000 déplacements annuels
- Vaccination : 2 000 rendez-vous pris, 5 000 appels téléphoniques pris en charge par la cellule d'écoute, 900 personnes accompagnées au Vélodrome
- YES+ : 314 appels téléphoniques, 420 visites à domicile

L'animation

- 80 nouveaux inscrits en 2021, soit 2 259 personnes référencées sur le fichier senior



- 424 adhérents à l'Espace Jacqueline Auriol : organisation de rendez-vous sur la prévention, propositions d'activités physiques adaptées, d'événements, de sorties culturelles et d'ateliers de loisirs.

- 7 bénévoles mènent des activités au sein de l'Espace Jacqueline Auriol, accompagnent les séjours adaptés ou interviennent pour le banquet.

2/ L'action sociale

Le CCAS

- Subvention versée au CCAS : + 0,13 M€ en 2022, + 0,11M€ en 2021
- Aides facultatives proposées par le CCAS : +16,77% de demandes en 2021
- Aide à la restauration scolaire : 208 enfants
- Chéquiers de Noël : 289 enfants
- Tickets services alimentaires : 67 familles
- Chéquiers pass sport et culture : 93 personnes
- Cartes cinéma : 114
- Aide au permis B : 6 bénéficiaires
- Épicerie sociale : 49 familles soit 101 personnes

Pôle logement

- 470 demandes en 2021
- 13 familles ont bénéficié d'un relogement dans le parc locatif public
- 2 familles ont bénéficié d'un logement d'urgence





L'Espace social Le Sémaphore

- 104 adhésions familiales, soit 250 personnes
- Accès aux droits : 346 usagers
- 8 bénévoles animent des ateliers hebdomadaires : danse, scrabble, belote, couture, yoga, gym douce...
- Animations en direction des familles : Acti'bulles (26 mercredis et 19 rendez-vous pendant les vacances), 10 jours d'animations dans le cadre de Festi'famille
- Animations Hors les murs en direction des familles et des jeunes : Halloween « Boo », Fête de l'été avec plus de 900 personnes sur la journée, 5 Vendredis de l'été dans 5 quartiers en partenariats avec les bailleurs de la ville avec plus de 1200 personnes tout au long de

l'été, 4 Terrasses de l'été, 2 sorties estivales avec 84 personnes, 2 séjours familles avec 73 personnes, 4 soirées 16-25 ans en 2021 - nouveau projet qui a mobilisé une soixantaine de jeunes et qui se poursuit en 2022

3/ L'action culturelle

Cinéma : 25 650 entrées
2 250 scolaires

Les Clayescibels : organisation du Festival en juin 2022.

La saison culturelle

- Cinéma : 2 salles dédiées avec 25 650 entrées de juin à décembre 2021 (contre 70 000 en moyenne sur

une année pleine d'ouverture), 30 événements cinéma organisés chaque année (ciné-débat, ciné-conférence, ciné tout-petits, festivals...)

- Spectacles : 2 117 entrées avec 20 à 25 spectacles par an pour tous les publics
- Expositions : 6 par an en moyenne

La médiation culturelle

- 1 poste dédié pour la programmation, l'accueil des élèves et les interventions au sein des écoles
- 11 spectacles programmés pour les scolaires (de la crèche au collège)
- 2 250 élèves accueillis dans le cadre des dispositifs École et cinéma, Premiers Plans, Collège et Cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma
- 50 interventions en classe pour la partie cinéma et 30 pour les spectacles
- 10 visites guidées des expositions pour les élèves
- 3 séances de cinéma organisées pour les enfants accueillis à l'Externat médico-psychologique de Plaisir
- Des séances de ciné-débat à destination des jeunes du Cap'Ados, régulièrement pendant les vacances scolaires
- Organisation des ciné-goûter, expo-goûter, ciné thé ou café à destination de tous les publics

4/ Soutien aux associations des secteurs culture et solidarité

15 900 € de subventions en complément de l'aide apportée par un service dédié à la vie associative et les prêts de salles.



● JEUNESSE ET SPORTS

1/ Activités Cap'Ados

- Capacité d'accueil de 80 jeunes par jours
- 225 adhérents
- 87 jeunes inscrits sur l'accompagnement à la scolarité
- 354 jeunes ayant participé aux vacances
- 4 mini-séjours avec 28 participants
- 20 « Fabikakoi » (projets montés par les jeunes)
- + de 80 sorties dans l'année
- Et des centaines d'activités proposées (manuelle, culturelle, sportive ...)

2/ L'entretien des équipements sportifs

- 8 agents chargés de l'accueil et de l'entretien des installations sportives (petits travaux, espaces verts...).
- Plan pluriannuel : 72 500 €
Avec : installation de défibrillateurs dans tous les équipements sportifs, réfection et remplacement d'éclairages (Parc Jean Carillon et Espace sportif Thierry Gilardi), aménagements PMR (ajustements) aux tennis.



- Investissement : 36 000 €
Avec : remplacement et réparation de matériel sportif (filet pare balons, grillages, buts...), acquisition de matériel.
- Fonctionnement : 40 000€
Avec : location de la piscine pour A2C, aides aux manifestations, entretiens via des prestataires, fournitures...

3/ Soutien aux associations sportives

214 550 € en complément de l'accompagnement assuré par le service dédié à la mise à disposition des équipements sportifs de la Ville.





● PETITE ENFANCE

3 STRUCTURES - 140 PLACES

Espace Petite enfance D.W. Winnicott : un espace dédié regroupant tous les services de la petite enfance et un secrétariat mutualisé avec 3 agents. Lieu d'ateliers, de rencontres, de fêtes pour tous les petits de la ville, leurs parents et leurs assistantes maternelles.

1/ Le Relais assistants maternels (RAM)

- 1 lieu d'information pour les parents et les assistantes maternelles
- Organisation d'ateliers pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles du secteur libre

A partir du 1^{er} septembre 2022, le Relais assistants maternels devient le Relais petite enfance.

2/ La crèche familiale

- 18 assistantes maternelles employées par la ville
- 50 enfants accueillis à leurs domiciles
- Jardin d'éveil : organisation d'ateliers et de temps de rencontre pour les assistantes maternelles et les enfants encadrés par des éducatrices de jeunes enfants

- 1 spectacle annuel et des sorties cinéma à l'Espace Philippe Noiret
- Organisation de fêtes, d'animations en lien avec le RAM sur le langage, la motricité, le livre...
- Accompagnement et formation des assistantes maternelles
- Fourniture du matériel de puériculture et des couches

3/ Le multi accueil

- 70 places
- Accueil organisé en petites familles au sein de 4 unités
- 20 agents qualifiés auprès des enfants
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 1 directrice et 1 adjointe
- 20 places supplémentaires attribuées par le service petite enfance au sein du multi accueil Charles Perrault

